

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	9 (1921)
Heft:	121
Artikel:	La Xme Assemblée annuelle de l'Association suisse pour le suffrage féminin : (Schaffhouse, 28 et 29 mai 1921)
Autor:	Porret, Emma
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-256691

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La maison de vacances « la Coque », à Trélex sur Nyon, de l'Union chrétienne de Jeunes Filles de Genève, va s'ouvrir le 15 juin et jusqu'au 15 septembre. Notre journal a déjà eu l'occasion de parler de cette maison destinée aux ouvrières, employées, etc., qui désirent passer leurs vacances dans une atmosphère de large et saine compréhension fraternelle, dans un milieu cordial et gai, mais où se traitent aussi, pour toutes celles qui en éprouvent le besoin, des problèmes sérieux de l'heure actuelle. Le prix de pension est très modique: 2 fr. 75 à 4 fr. par jour. S'inscrire chez Mlle Juvin, Grand'Rue, 3, Genève.

Les journaux annonçaient dernièrement la mort de Simone Bodève. Pour le féminisme, c'est une perte sensible, car Simone Bodève a été une féministe convaincue; son œuvre d'écrivain reflète la sincérité de cette conviction, étayée chez elle d'une clairvoyance et d'un bon sens remarquables. Dans le domaine littéraire, Simone Bodève a surtout été connue comme auteur de *la Petite Lotte*, tragique histoire d'une enfant du peuple; ce roman offre au lecteur une vision directe de la vie des ouvrières à Paris. Cependant, pour nous faire pénétrer dans ce monde du prolétariat féminin, rien ne vaut le tableau qu'on trouve dans une série d'esquisses réunies par Simone Bodève sous le titre de *Celles qui travaillent*. Celes qui travaillent, ce sont les femmes seules, celles qu'on méprise ou — si l'on a bon cœur — qu'on plaint, celles qui, insuffisamment préparées, se trouvent aux prises avec des difficultés de tous genres, celles que les nécessités économiques lancent en 'pleine mèche' de la lutte pour la vie. Etude fouillée, basée sur l'observation personnelle et à laquelle le très réel talent d'écrivain de l'auteur prête son charme, *Celles qui travaillent* mérite d'être lu par tous ceux qu'intéresse le problème du travail féminin.

J. L. H.

LA X^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION SUISSE pour le Suffrage féminin

(Schaffhouse, 28 et 29 mai 1921)

C'est, au bord du Rhin, une petite ville aux vives couleurs, avec des fontaines qui jasent au milieu des places, des maisons baptisées et décorées pour le plaisir de l'imagination et des yeux, un cloître frais, une grosse forteresse et des fleurs partout. Si bien que, lorsqu'on se promène dans ses rues, il semble que l'on feuillete un livre d'images, quelque vieux manuscrit minutieusement enluminé; ou, pour mieux dire, on croit y figurer soi-même, entre le cygne et le pigeon, le chevalier et le géant, le bouquetin et la licorne. Mais les habitants de Schaffhouse ne se contentent pas de s'asseoir confortablement dans leurs pignons pour regarder passer la vie, comme on serait peut-être tenté de le faire si l'on était à leur place. Ils sont éveillés, et très éveillés, au mouvement du temps présent. Ce n'est pas sans émotion qu'on arrive dans leur gare, dont ils ont fait pendant la guerre le port de salut de tant de détresses. Et voici qu'aujourd'hui leur section suffragiste, forte déjà de 114 membres après un peu plus d'un an d'existence, reçoit l'Association suisse, et lui donne un exemple de savoir-faire et d'amabilité.

Cette opposition entre le cadre et l'esprit, ou plutôt cette heureuse conciliation de l'attachement à la tradition et de la compréhension du présent, voire même de l'avenir, fut curieusement illustrée par cette séance de notre « Parlement féminin », dans l'antique salle du Grand Conseil de Schaffhouse, aux boiseries décorées des plus sages devises de l'Ancien Testament, qui ne furent certes pas enfreintes par ses occupantes occasionnelles.

De nos 19 sections, 5 seulement manquaient à l'appel. Après avoir remercié nos hôtes et souhaité la bienvenue à l'assistance, notre présidente, M^{me} Gourd, retraça l'activité du Comité Central pendant l'exercice écoulé. A la suite du Congrès de Genève et du fait de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations, l'activité internationale du Comité Central s'est étendue, et s'est plus ou moins confondue avec son activité nationale. Il faut reconnaître que, du Pacte de la Société des Nations, il est un point dont les autorités fédérales détournent les yeux avec effroi :

c'est que les femmes y sont considérées comme les égales des hommes. On s'efforce de n'y pas penser. — L'assemblée plénière de la Société des Nations est convoquée à Genève en novembre 1920; trois pays y envoient des femmes. La Suisse, point. Notre association, comme d'autres associations nationales, demande qu'une femme soit nommée à la Commission des Mandats. Le Secrétariat de la Société des Nations répond; plusieurs membres du Conseil de la Société des Nations répondent aussi, y compris la Chine. Le Conseil fédéral attend que l'affaire soit réglée pour nous expliquer enfin que ce n'était pas son rôle de défendre le féminisme devant la Société des Nations. — Notre Comité écrit au Conseil fédéral pour lui transmettre une résolution du Congrès de Genève contre la réglementation de la prostitution. Pas de réponse. — Une autre fois, il lui demande de nommer une déléguée technique à la prochaine conférence internationale contre la traite des femmes, et il présente des candidates qualifiées. Réponse: les délégués sont déjà nommés, et ce sont des hommes. — La Conférence Internationale du Travail se réunit à Washington: pas de Suissesses parmi les délégués. Le Conseil fédéral examine les conventions de Washington concernant le travail des femmes, et, naturellement, il recommande aux Chambres d'accepter celles qui ne nous conviennent pas, et de rejeter celle qui nous serait favorable. Le Comité Central adresse une longue lettre à chaque membre du Parlement pour exposer et motiver notre point de vue: bagatelle! démarche nulle et non avenir. Sans même que notre lettre soit mentionnée, le Parlement emboîte le pas au Conseil fédéral. — Le Comité Central demande que les ouvrières soient représentées dans les conseils de salaires, et qu'une femme soit nommée à l'un des postes responsables de l'office fédéral du travail: réception charmante, belles promesses, eau bénite, puis, coup sur coup, avec un empressement fébrile, nominations masculines à l'Office du Travail. — Le Comité Central apprend qu'un nouveau projet de traitements du personnel fédéral prévoit des salaires féminins inférieurs aux salaires masculins. Il s'autorise du principe: « A travail égal, salaire égal », inscrit dans la Charte Internationale du Travail pour protester auprès du Conseil fédéral. Celui-ci ne veut rien savoir, et fait le mort.

Ainsi que concluait M^{me} Gourd: « Notre correspondance avec les autorités fédérales manque de variété quant aux résultats obtenus. » On éprouve même une certaine gêne à le constater. Mais la confusion n'en est pas pour nous; et ce n'est pas à nous que s'adressaient les rires discrets des auditeurs, même non-suffragistes, à cette interminable litanie.

Une déception encore: les sociétés antialcooliques qui ont lancé l'initiative en faveur de l'option locale ont, après avoir fait bon visage aux femmes, rayé délibérément de leur programme la participation féminine à cette forme-là du droit de vote. Le Comité Central en a exprimé ses regrets au Comité d'initiative.

Quant au suffrage même, sur le terrain fédéral, il n'a pas fait un pas en avant cette année. De plus en plus se précise la tactique à suivre: gagner un, puis quelques cantons, et enfin, plus tard, « Mutter Helvetia ». Le Comité Central, en attendant des jours meilleurs, encourage les sections existantes, en crée de nouvelles: cette années sont nées celles de Porrentruy et de Moutier. La Landsgemeinde de Glaris a étouffé dans l'œuf le projet qui lui était soumis. Le Tessin et Fribourg ne réussissent toujours pas à constituer des groupes. Peut-être le cours de vacances qui aura lieu à Lucerne y décidera-t-il les suffragistes à s'organiser.

M^{me} Gourd dit encore quelques mots de la propagande faite par la presse, puis de la mésaventure de notre caisse (due, on y

insiste, à un caissier et non à une caissière) qui semble irrémédiablement évaporée; si bien que l'assemblée décide de renoncer à toutes autres démarches. La caissière, M^{me} Leuch, refera une comptabilité toute neuve et, en excellente mathématicienne et femme d'ordre qu'elle est, nous garantira à l'avenir de pareil malheur.

Le rapport présidentiel condense ainsi l'activité soutenue du Comité Central, et vaut à M^{me} Gourd les remerciements de M^{me} Vuillomenet et une ovation de l'assemblée, qui va en partie aussi aux membres du Comité Central. Tous ensemble se réjouissent d'un travail qui, sans être encore la moisson, prépare l'avenir, et s'accomplit avec zèle et en bonne amitié. Malgré l'absence de tout résultat obtenu, la foi dans un avenir rapproché est intacte. C'est bien cette note de confiance qui résonne malgré tout par la voix de M^{les} Bünzli et Dutoit, racontant l'insuccès des revendications suffragistes aux Grands Conseils de St-Gall et de Vaud: insuccès que l'on s'est plu, au canton de Vaud surtout, à agrémenter de toutes sortes de fables dont M^{me} Dutoit fait bonne justice. M^{me} de Morsier présente l'état de la question à Genève, dont la prochaine votation est attendue avec impatience.

Pour le moment, il est indéniable qu'un vent de réaction souffle sur notre pays. Preuve en soient les tentatives faites notamment à Zurich et à Bâle pour exclure les femmes mariées des emplois publics. Elargissant le débat, M^{me} Gerhard, de Bâle, examine le gros problème de la double vocation de la femme. Esprit fin et avisé, elle n'a garde de prétendre y donner une solution sommaire; elle en discerne toutes les difficultés; et, tout en admettant que la tâche de la mère de famille n'est en général pas compatible avec une autre vocation, elle repousse comme vexatoires des lois d'exception en la matière; elle envisage que c'est à la femme qu'il appartient de régler cette affaire pour elle-même et par elle-même, et que chaque cas doit être considéré individuellement. Elle propose la résolution suivante qui est adoptée à l'unanimité: « L'Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, réunie à Schaffhouse, les 28 et 29 mai, prend connaissance avec regret des tentatives qui sont faites dans plusieurs endroits de la Suisse pour exclure les femmes mariées de certains emplois publics. Elle désapprouve ces tentatives, et compte que les sections s'opposeront de toutes leurs forces à des lois de cette nature. »

C'est aussi pour combattre la réaction, et l'assouplissement de certains esprits, que M^{me} von Arx propose au nom de la section de Winterthour d'instituer une « Journée suffragiste », en suggérant des moyens ingénieux de réveiller l'attention du public. L'idée est jugée heureuse, et renvoyée au Comité central pour étude.

D'autre part, il convient de renouveler nos bataillons en recrutant des jeunes. Faut-il les inviter à entrer dans nos sociétés? Mais ils n'y viennent pas volontiers. Ou les engager à s'organiser d'une façon autonome? Mais la jeunesse entreprend vite, et, par elle-même, persévere peu. Ou enfin créer des sous-sections de jeunes dans nos groupes? C'est à cette dernière solution que s'est arrêtée Genève, où vient de se constituer une sous-section de ce genre pleine de promesses. M^{me} Schreiber-Favre, avocate, conte alertement et avec une exquise compréhension de la jeunesse, les expériences faites à Genève, et elle engage nos sociétés à en faire autant. Mais celles-ci se régimbent; dans la Suisse allemande surtout, on craint que les associations de jeunesse n'écartent l'enfant de la famille. M^{me} Studer, de Winterthour, tout en recommandant la propagande parmi la jeunesse, combat la formation de sociétés spéciales. Finalement,

aucun vote n'intervient. Chacun fera de son mieux, à sa guise. Mais ce ne sera pas en vain que l'on aura attiré l'attention sur la jeunesse, et sur les renforts qu'elle doit nous apporter.

Quoique les conclusions de M^{me} Schreiber-Favre n'aient pas été adoptées, son exposé sembla plaire beaucoup au public, en bonne partie schaffhousois, venu pour l'entendre, le dimanche matin, à la salle du Grand Conseil. Ce fut aussi pour la joie et pour l'édification de l'auditoire que M^{me} Müller, de Bâle, épulta les arguments des anti-suffragistes: arguments toujours les mêmes, sous tous les cieux, que connaissent bien les lecteurs de ce journal, et qui vont du vulgaire verre de vin et de la blague à tabac jusqu'à l'idéalisme le plus éthétré. Avec une bonne humeur impitoyable, M^{me} Müller les prend, les retourne, les secoue, les pique d'une fine épingle, et il ne lui en reste rien dans les doigts. Si quelques-uns de ses auditeurs avaient pensé s'en servir un jour, ils n'oseront plus!

Les nombreuses personnes réunies le samedi soir à la grande salle de l'école de jeunes filles apprécièrent aussi à sa haute valeur la conférence de M^{me} Leuch, de Berne, sur l'assurance maternité: travail solide, complet, savamment documenté depuis les origines de la question jusqu'à l'heure actuelle, et présenté sans lourdeur, avec aisance et lucidité; étude toute pénétrée aussi de sentiment, qui, pour être contenu, n'en était que plus communicatif. Par sa conférence, M^{me} Leuch aura puissamment servi la cause suffragiste, premièrement en montrant ce qu'une femme peut faire de travail sérieux et intelligent; puis en mettant le doigt sur la valeur du droit de vote en un tel domaine; et pas un de ses auditeurs ne s'en sera retourné chez lui, levant les bras au ciel, et s'écriant encore: « Quelle lubie ont donc ces femmes, de réclamer le droit de vote? »

L'assemblée de Schaffhouse donne une juste image de ce qu'est devenue l'A. S. S. F.: quelque chose d'alerte et de bien vivant; et cela, en partie grâce aux circonstances, aux perspectives qui s'ouvrent, toujours nouvelles; mais grâce aussi à notre présidente, toujours à l'affût des idées qui passent. L'esprit souffle où il veut, mais elle a une main toujours prête à le saisir au vol. Aussi les discussions de nos séances n'ont-elles rien d'académique, mais elles s'alimentent aux sources les plus fraîches et les plus vives. Le public schaffhousois qui y assistait pour la première fois en a été frappé, comme de la bonne tenue de l'assemblée, de la sagesse et de la concision des discours, allant même jusqu'à soutenir qu'on parle rarement aussi bien au Grand Conseil de ce canton. Nos hôtes et auditeurs n'ont pas ménagé leurs éloges aux suffragistes, ni en particulier, ni dans leurs journaux. Ce n'est pas par petite vanité, mais pour notre encouragement, que nous le relevons.

Et enfin, il y a eu le banquet; banquet de fête, et, déjà, banquet d'adieu. Autour de la table fleurie, honorée par la présence de M. Leu, conseiller communal, de M. le Dr Müller, président du tribunal de district, et des représentantes de nombreuses sociétés féminines, les discours se succèdent: discours de remerciements de M^{me} Gourd, discours de bienvenue de M^{me} Amsler, présidente de la section de Schaffhouse, qui, secondée par de multiples bonnes volontés, s'est dépensée avec une grâce inlassable pour entourer nos travaux d'une atmosphère de fête. On a choisi pour nous cet hôtel Bellevue, à Neuhausen, en face de la chute du Rhin. On nous réserve encore le plaisir de traverser et d'admirer sous tous ses aspects le grand fleuve paisible et puissant, qui tout à coup bouillonne, et, de nouveau, s'apaise, et toujours roule, infatigable.

Dans ce monde, et pour qui veut voir, tout n'est-il pas symbole ?

Emma PORRET.